

M. Thomas: ...bien des fois au cours du débat on a parlé à la Chambre de contrôles: permis fédéraux d'exportation, permis d'exportation de l'Alberta et permis de la Commission des transports. Les arguments que l'on présente à la Chambre au sujet de l'aliénation à des capitaux américains, les mêmes arguments qui ont été utilisés l'autre soir par le député de Rosetown-Biggar lors d'une émission télévisée ne s'harmonisent nullement avec les faits. Je me rappelle fort bien que, plus tôt au cours de la session, le représentant de Rosetown-Biggar s'est proclamé le défenseur de la liberté de parole dans notre pays. Je veux rappeler à l'honorable représentant de Rosetown-Biggar que, lorsqu'on a la liberté de parole, on a également certaines responsabilités.

Des voix. Bravo!

M. Thomas: Une des plus importantes responsabilités qui incombent à qui que ce soit, c'est de respecter la vérité. Dès qu'on franchit cette ligne, que ce soit un membre de la Chambre ou quelqu'un d'autre, la liberté est devenue de la licence. Je n'ai que faire de ce genre de chose.

Une voix: Il dit toujours la vérité.

M. Ellis: Il a bien meilleure réputation que vous.

M. Thomas: Nul n'a le droit, monsieur le président, de présenter aux Canadiens des fariboles comme celles qui leur ont été servies à cette émission de télévision l'autre soir.

M. Ellis: C'est vrai tout de même.

M. Blackmore: Ce n'est pas vrai, pas le moins.

M. Thomas: Je puis comprendre pourquoi l'honorable représentant de Rosetown-Biggar et les autres députés cécélistes sont si opiniâtement opposés à cette mesure. C'est parce qu'ils s'opposent absolument à tout genre d'entreprise privée.

Des voix: Non.

M. Thomas: Tous ce que vous avez à faire, c'est consulter le dernier alinéa du manifeste de Regina.

Une voix: Vous l'avez lu.

M. Ellis: En avez-vous jamais pris connaissance?

M. Thomas: On vous le citera plus tard. L'idée de l'étatisation d'une entreprise comme celle-là est absolument dépourvue de sens pratique. Ainsi que l'a signalé ce soir, le député de Peace-River...

M. Ellis: ...et les libéraux.

M. Thomas: ...le gouvernement, dans ces conditions, serait coïncé entre les prix de revient et le prix de vente, ce qui constituerait l'enjeu politique le plus important qu'on ait jamais connu au Canada. Chaque parti politique se mettrait en campagne pour faire monter les prix au puits en Alberta et vendre le gaz moins cher en Ontario et dans la province de Québec. Aucun gouvernement qui se respecte ne permettrait qu'on le mette de force dans une pareille situation.

M. Ellis: Vous défendez les sociétés de gaz américaines.

M. Thomas: Les cécélistes, de même que les torys, ont dit à plusieurs reprises au cours du débat que tout ce que le Gouvernement aura à faire, s'il annule le permis de la *Trans-Canada*, ce sera de former une société de la Couronne pour reprendre l'option relative au tuyau. Ce n'est pas exact.

Une voix: Pourquoi pas?

M. Thomas: Parce que si la société *Trans-Canada Pipe Lines* ne donne pas suite à son option, les fabricants pourront vendre le tuyau dans n'importe quelle partie du monde, à n'importe quelle société, et nous n'avons pas la garantie que ce tuyau nous parviendra.

Une voix: Ils ne comprennent pas cela.

M. Wylie: Nous allons l'écrire à leur intention.

M. Blackmore: Et leur engager un instituteur.

M. Thomas: Ces paroles, apparemment, m'ont créé des ennemis de ce côté-ci de la Chambre mais je n'ai pas fini parce que le Gouvernement lui-même n'est pas sans blâme. (*Exclamations*) S'il faut agir comme on le fait actuellement, c'est à cause de sa gaucherie, de sa maladresse et de son indécision.

M. Ellis: On n'applaudit plus.

Une voix: Nous savons encaisser aussi bien que cogner.

M. Thomas: Si, depuis quatre ans, rien n'avait empêché la *Trans-Canada Pipe Lines* d'aller de l'avant, le pipe-line serait maintenant chose faite, grâce entièrement à des capitaux privés et sans la moindre difficulté pour le Gouvernement. Il faut comprendre que, par suite des tâtonnements et des indécisions, le Gouvernement a pris le seul moyen qui s'offrait dans les circonstances. Je ne serais pas surpris d'apprendre que l'une des principales causes de l'indécision du cabinet a été l'attitude du ministre des Mines et Relevés techniques. Je dis cela parce qu'il